

# Championnat des jeunes 2011/2012

## REGLEMENT

### **Article 1**

Le championnat des jeunes est organisé au niveau départemental et se déroule conformément aux règlements suivant.

### **Article 2**

Le championnat des jeunes comporte :

1/ Le championnat minimes/cadets qui se déroule en 3 phases ; plus une journée finale pour les équipes qualifiées. Ce championnat est ouvert aux benjamins, minimes et cadets, garçons et filles.

Les phases une, deux et trois, réglementées dans l'article 5, sont organisées chacune sur trois journées.

La finale départementale réglementée dans l'article 6 et organisée sur deux journées, désigne les champions départementaux de chacune des divisions.

2/ Le championnat juniors qui se déroule également en 3 phases, plus une journée finale pour les équipes qualifiées. Ce championnat est ouvert aux minimes, cadets et juniors, garçons et filles.

Les phases une, deux et trois, réglementées dans l'article 5, sont organisées chacune sur trois journées.

La finale départementale réglementée dans l'article 6 et organisée sur deux journées, désigne les champions départementaux de chacune des divisions.

Tout club peut engager, aussi bien en minimes/cadets, qu'en juniors, une équipe lors de chaque changement de phase.

### **Article 3**

Dans chacun des championnats, les équipes sont composées de 3 joueurs ou joueuses. Dans le championnat minimes/cadets l'équipe peut se composer d'un mélange de benjamins, minimes et cadets. Dans le championnat Juniors, l'équipe peut se composer d'un mélange de minimes, cadets et juniors.

Chaque rencontre se déroule sur une table. Cependant, si les deux équipes sont d'accord, les rencontres peuvent se disputer sur deux tables. L'ordre des parties est celui prévu par les règlements sportifs de la FFTT (championnat par équipes à 3 joueurs). Il doit être scrupuleusement respecté (notamment, le double ne se déroule pas à la fin, mais bien après les quatre premiers simple).

#### **Article 4**

Tout participant doit être en possession d'une « licence compétition » et en conformité avec la réglementation sur le certificat médical.

#### **Article 5**

##### **a) Minimes-Cadets**

Le championnat minimes/cadets comprendra trois divisions : D1, D2, D3.

La D1 sera constituée de 4 poules de 4 équipes (16 équipes).

La D2 sera constituée de 8 poules de 4 équipes (32 équipes).

La D3 sera constituée de X poules de 4 équipes (4\*X équipes).

Les poules seront composées en prenant en compte les résultats de la saison précédente et les contraintes géographiques.

##### **b) Juniors**

Le championnat juniors comprendra deux divisions : D1 et D2.

La D1 sera constituée de 2 poules de 4 équipes (8 équipes).

La D2 sera constituée de X poules de 4 équipes (4\*X équipes).

Les poules seront composées en prenant en compte les résultats de la saison précédente et les contraintes géographiques.

**c) Montées/descentes** : A chaque phase, le 1<sup>er</sup> de chaque poule de D2 et de D3 monte dans la division supérieure. Un nombre identique d'équipe descend dans la division inférieure. En cas de départage entre les poules, le règlement fédéral du championnat par équipe est appliqué.

#### **Article 6**

La phase finale du championnat jeune dite « finales départementales » a pour objet de désigner les champions départementaux des 3 divisions en minimes/cadets et des deux divisions en juniors.

Elle réunit les équipes ayant terminé premières de leur poule lors de la 3<sup>ème</sup> phase.

Elle sera organisée sur deux jours ; le premier jour, sont disputées les 1/8 de finale en D3 ainsi que les ¼ de finale en D2 et D3 minimes/cadets. Le deuxième jour, sont disputées toutes les ½ finales et les finales des deux championnats.

Une récompense sera attribuée à chacune des équipes championnes.

#### **Article 7**

##### **Brûlage**

Un joueur ayant disputé trois rencontres, consécutives ou non, au titre d'une même équipe ou d'équipes différentes ne peut plus participer au championnat dans une équipe dont le numéro est supérieur à cette ou ces équipes.

Un joueur n'est autorisé à jouer que dans un seul des deux championnats jeunes un jour donné.

Il est par contre toujours possible de faire monter un joueur dans une équipe de numéro inférieure à tout moment du championnat ; y compris lors de la phase finale.

Pour participer à la phase finale du championnat, les joueurs ou joueuses devront avoir disputé au moins 4 rencontres lors des 3 premières phases. Néanmoins, si un joueur ou une joueuse est qualifié sur une autre compétition ayant lieu le même jour, il ou elle peut être remplacé par un joueur qui n'aura pas forcément disputé ces 4 rencontres.

**Article 8**

Le montant des engagements est fixé à 8,70 € par équipes (que ce soit en minimes/cadets ou en juniors).

